

FICHE DE CANDIDATURE A L'ENTREE EN SECTION FRANCO ALLEMANDE - Session rentrée 2024

Section Abibac – Classe de Seconde


Conformément aux décisions ministérielles et académiques, sont prioritaires à l'accès à cette section, les élèves dont les parents ou tuteurs sont domiciliés dans l'Académie d'Aix-Marseille ou ceux dont le déménagement au sein de cette académie est prévu.

Date limite de dépôt du dossier : **6 avril 2024**

Date des tests oraux : **à partir du 15 avril 2024**

Les horaires seront précisés sur la convocation

NOM		Prénom	
Nationalité	Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Né(e) le:	A :

Nom et prénom du RESPONSABLE de l'élève :			
Adresse			
CP	Commune	Pays	
		e-mail : <i>attention ! à n'indiquer que si vous vous servez de cette adresse</i>	
Portable /mobile			
A le..... :		Signature de l'élève :	
Signature du responsable légal :			

Etablissement fréquenté (2022-2023)			Commune
Classe actuelle	Tél. de l'établissement	Langue vivante 1	Langue vivante 2

Type d'établissement :

Etranger Public Privé sous contrat

Privé HORS contrat (**attention** ! examen d'entrée dans le public obligatoire (fin mai/début juin 2020) - vous adresser à votre établissement début mai pour connaître le lieu et la date des épreuves.

Internat souhaité? non oui (environ 1 500€/an)

Le service d'internat sera attribué en priorité aux élèves dont les responsables légaux sont domiciliés en Région Provence, Alpes, Côte-d'Azur et pour lesquels les trajets quotidiens vers le lycée sont les plus longs.

Cadre réservé à la commission

Dossier scolaire	Test oral :	Résultat définitif <input type="checkbox"/> avis FAVORABLE <input type="checkbox"/> liste complémentaire n° <input type="checkbox"/> REFUSÉ
-------------------------	--------------------	---

RESPONSABLE DE L'ELEVE	Nom de l'autre parent:
Profession :	Profession :
Nationalité :	Nationalité :

SCOLARITE ANTERIEURE		
Années	Classe/ section	Etablissement(s) fréquenté(s) antérieurement
2020-2021		
2021-2022		
2022-2023		

POUR LES ELEVES SCOLARISES EN FRANCE		
Si vous suivez un enseignement renforcé d'allemand, de quel type ? :		Nombre d'heures hebdomadaires suivies
<input type="checkbox"/>	Section Européenne	h
<input type="checkbox"/>	Langue renforcée	h
<input type="checkbox"/>	Classe bilangue	h
<input type="checkbox"/>	Autre :	h
Séjours à l'étranger : dans quel pays ?		Début du séjour :
		Durée du séjour :
Si l'élève a déjà présenté des examens d'allemand, indiquer lesquels et joindre une photocopie du diplôme :		

POUR LES ELEVES SCOLARISES A L'ETRANGER		
Situation familiale <i>cocher la case appropriée</i>	<input type="checkbox"/> ma famille vient de s'installer provisoirement en France (préciser la durée du séjour)	
	<input type="checkbox"/> ma famille vient de s'installer définitivement en France	
	<input type="checkbox"/> autre situation :	
Niveau de français	<input type="checkbox"/> débutant à l'écrit comme à l'oral	<input type="checkbox"/> s'exprime aisément
	<input type="checkbox"/> compréhension orale et écrite moyenne	<input type="checkbox"/> bilingue
Diplômes déjà obtenus :		
Projets d'avenir et examens envisagés :		

A FAIRE COMPLETER PAR L'ETABLISSEMENT FREQUENTE

Adresse complète de l'établissement d'origine (France ou étranger)
Name und Anschrift der Schule

Avis du chef d'établissement
Beurteilung des Schulleiters (Angaben über Lernfähigkeiten und Verhalten des Schülers sowie die sprachlichen Kompetenzen im Französischen) :

Avis du professeur de langue allemande
Beurteilung des Deutschlehrers

ATTENTION : il ne sera donné aucune information par téléphone. Prière de noter les dates d'examen, d'envoi de convocation...

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER : (les dossiers incomplets seront immédiatement retournés)

1. La fiche de candidature dûment remplie.
2. La copie des bulletins de notes de 2022-2023 et 2023-2024
3. 1 Enveloppe autocollante affranchie au tarif ordinaire (35 gr), format 162 X 229, avec l'adresse des parents.

Si la candidature est recevable, l'élève est convoqué(e) par écrit à un test oral de 10 à 20 minutes en allemand sur ce qui intéresse l'élève (motivations, lectures, projets, voyages...)
Une convocation individuelle sera adressée par email aux candidats.

En cas de difficulté prière d'informer le lycée de l'absence de l'élève (transmettre un justificatif) par email ce.0840017m@ac-aix-marseille.fr ou au téléphone au 04.90.71.09.81

LA DELIVRANCE SIMULTANEE DU BACCALAUREAT ET DE LA ALLGEMEINE HOCHSCHULREIFE (I'ABITUR)

HISTORIQUE

- La délivrance simultanée désigne la délivrance de deux diplômes, l'un français (le baccalauréat), l'autre allemand (l'Abitur), et un cursus scolaire franco-allemand dans les classes de lycée.
- L'enseignement s'adresse à des élèves francophones et bilingues franco-allemands, à des germanophones. Les diplômes préparés doivent être accessibles à des élèves non-natifs de la langue d'enseignement.

CURSUS

- Le cursus franco-allemand commence en seconde et dure 3 années :
- L'enseignement en allemand concerne deux matières :
 - Langue et littérature allemandes (6 heures par semaine)
 - Histoire-géographie-EMC (3 à 4 heures par semaine)
- Les sujets de l'examen portent sur les programmes des classes de première et de terminale. La classe de seconde est une classe préparatoire.

L'EXAMEN FINAL : la double délivrance Baccalauréat/Abitur

- Pour l'examen final, les épreuves en langue allemande portent sur les deux disciplines :
 - épreuve écrite de langue-littérature (2 sujets au choix – durée 5 heures)
 - épreuve écrite en histoire-géographie (durée 5 heures)
 - épreuve orale en langue et littérature (30 mn de préparation, 30 mn de passage)
- Les sujets des épreuves sont sélectionnés par les autorités françaises et allemandes, les notes obtenues sont validées aussi bien pour l'Abitur que pour le Baccalauréat.
- La note finale de l'Abitur se compose à moitié de la moyenne de toutes les notes du Baccalauréat (conversion dans la notation allemande selon une grille adoptée par les deux pays) et à moitié de la moyenne des notes obtenues dans les épreuves allemandes.